

République Française Hauts-de-Seine

Direction générale des services Service secrétariat général

ERRATUM

dans le PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

AFFICHE DU 2 au 31 JUILLET 2020

PAGE 5 - dans le texte du vœu n°4, il convient d'ajouter les termes suivants, ci-après surlignés :

« Vœu proposé par la liste Ensemble pour Meudon

A Meudon, la récente réorganisation des **centres PMI** a conduit à la fermeture du centre situé au centre social de Meudon la Forêt, au profit d'un regroupement avec le centre de Clamart. La proximité de ce dernier avec Meudon-la-Forêt n'a pas créé de difficulté d'accès pour les habitants de ce quartier. Le site de la rue des Galons, situé à Meudon Ville ne semble pas donner pleine satisfaction, notamment aux dires des professionnels, en terme de proximité des usagers et de publics visés. Après la fermeture liée à la crise du COVID-19, le Département des Hauts de Seine prévoit une réouverture du centre le 30 juin prochain. Pour autant, cette réouverture doit s'accompagner d'une réflexion permettant d'améliorer la présence et le service rendu aux bénéficiaires.

Les études menées par le Département des Hauts-de-Seine pourraient le conduire à proposer un dispositif dit « hors les murs », permettant à ses services (PMI, EDAS etc.) d'atteindre la multiplicité des publics concernés et de remédier aux difficultés rencontrées par la localisation dans un site unique : présence auprès des familles, publics scolaires, recrutement de médecins et psychologues. Cette proposition devra tenir compte de la géographie de Meudon en étant présente à la fois à Meudon ville et à Meudon-la-Forêt.

Le Conseil Municipal de Meudon demande au Département des Hauts-de-Seine d'associer tous les partenaires, à commencer par les services de la Ville de Meudon, à la définition et à la mise en oeuvre du dispositif le plus adapté aux besoins identifiés conjointement et d'y consacrer les moyens à la hauteur des enjeux de ce sujet d'importance majeure pour les populations cibles.»

Der Ma

Fait à Meudon, le 3 juillet 2020, Denis LARGHERO

Maire de Meudon Vice-Rrésident du Conseil départemental